DISTRIBUTION ALIMENTAIRE DE MONTRÉAL-NORD, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
Résultats	3
Bénéfices non répartis	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13
Renseignements complémentaires	14

DLS CPA

DLS CPA, S.E.N.C.R.L.
922, rue de Liège Est
Montréal QC H2P 1L1
Téléphone: 514.387.8140
Télécopieur: 514.387.6334

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
DISTRIBUTION ALIMENTAIRE DE MONTRÉAL-NORD, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de DISTRIBUTION ALIMENTAIRE DE MONTRÉAL-NORD, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ, qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de DISTRIBUTION ALIMENTAIRE DE MONTRÉAL-NORD, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

DLS CPA, SENCRL[1]

Montréal, le 17 novembre 2020

[1] Par Robert Schanck, CPA auditeur, CA

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE DE MONTRÉAL-NORD, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020
(non audité)

	2020	2019
PRODUITS	108 944 $	105 044 $
COÛT DES MARCHANDISES VENDUES		
Stocks au début de l'exercice	10 410	7 892
Achats	85 951	90 233
Transport et livraison	2 963	1 677
Emballage	100	509
Perte de stocks	-	939
	99 424	101 250
Stocks à la fin de l'exercice	10 264	10 410
	89 160	90 840
BÉNÉFICE BRUT	19 784	14 204
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	93 014	137 880
Loyer et frais inhérents	20 291	29 534
Assurances, taxes et permis	3 963	2 815
Frais de réunion d'activités et de formation	2 932	5 071
Marchés du Nord	10 187	13 417
Honoraires et frais de gestion	6 272	3 048
Honoraires professionnels	4 000	4 000
Déplacements	5 794	6 539
Publicité et promotion	700	1 584
Fournitures de bureau et papeterie	531	2 607
Représentation	37	-
Télécommunications	-	904
Location d'équipement	-	240
Créances douteuses et irrécouvrables	722	501
Intérêts sur la dette à long terme	2 442	2 703
Intérêts et frais bancaires	1 736	1 280
Radiation d'immobilisations incorporelles	10 000	-
Radiation d'un compte à payer	(17 174)	-
Amortissement des immobilisations	10 347	10 395
	155 794	222 518
DÉFICIT D'EXPLOITATION	(136 010)	(208 314)
AIDE GOUVERNEMENTALE (annexe A)	138 458	207 663
DONS DE BIENS ET SERVICES	-	461
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET DES PRODUITS SUR LES CHARGES	2 448 $	(190) $

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE DE MONTRÉAL-NORD, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020
(non audité)

	2020	2019
SOLDE AU DÉBUT	2 977 $	3 167 $
Excédent (déficit) net des produits sur les charges	2 448	(190)
SOLDE À LA FIN	5 425 $	2 977 $

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE DE MONTRÉAL-NORD, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

BILAN

31 MARS 2020
(non audité)

	2020	2019
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	14 150 $	18 580 $
Débiteurs (note 3)	12 369	24 126
Stocks	10 264	10 410
Aide gouvernementale à recevoir	7 200	10 680
Frais payés d'avance	-	1 545
	43 983	65 341
PLACEMENTS, au coût	-	100
DÉPÔTS	3 626	3 326
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	29 754	40 101
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 5)	-	10 000
	77 363 $	118 868 $
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	7 110 $	27 883 $
Parts de qualification reportée	696	618
Produits reportés	-	160
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	3 797	3 496
	11 603	32 157
DETTE À LONG TERME (note 8)	24 729	28 526
AIDE GOUVERNEMENTALE ET DONS REPORTÉS (note 9)	29 360	49 580
	65 692	110 263
CAPITAUX PROPRES		
PARTS SOCIALES (note 10)	6 246	5 628
RÉSERVE	5 425	2 977
	11 671	8 605
	77 363 $	118 868 $

ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 11)

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE DE MONTRÉAL-NORD, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020
(non audité)

	2020	2019
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (déficit) net des produits sur les charges	2 448 $	(190) $
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	10 347	10 395
Amortissement de l'aide gouvernementale reportée	(20 220)	(10 221)
Radiation d'immobilisations incorporelles	10 000	-
	2 575	(16)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Débiteurs	11 757	(1 165)
Stocks	146	(2 518)
Aide gouvernementale à recevoir	3 480	11 820
Frais payés d'avance	1 545	(819)
Avances aux employés	-	1 994
Dépôts	(300)	-
Créditeurs	(20 773)	(4 889)
Aide gouvernementale reportée	-	(9 662)
Parts de qualification reportée	78	212
Produits reportés	(160)	160
	(1 652)	(4 883)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	100	(100)
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(5 826)
	100	(5 926)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(3 496)	(3 007)
Parts sociales émises aux nouveaux membres	618	1 410
Aide gouvernementale et dons reportés	-	5 826
	(2 878)	4 229
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(4 430)	(6 580)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	18 580	25 160
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	14 150 $	18 580 $

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La coopérative a été constituée en vertu de la Loi sur les coopératives le 31 octobre 2014. Au sens des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, la coopérative est une coopérative sans but lucratif et est exemptée de l'impôt sur les bénéfices. Elle fournie des biens et services d'utilité professionnelle à ses membres dans le domaine de l'approvisionnement, la distribution, la préparation et la livraison de produits alimentaires et autres activités connexes.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La coopérative applique les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsque les biens sont expédiés ou les services rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré, le prix a été établi ou peut être déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la coopérative consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

La coopérative évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et autres créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la coopérative détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la coopérative détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La coopérative comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti dans le cas des produits finis et des produits d'alimentation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts d'achèvement et les coûts pour réaliser la vente. Lorsqu'une reprise de valeur de stocks dévalués précédemment est constatée, cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats. Le coût des stocks comprend le coût des produits d'alimentation et de livraison.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou périodes
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Matériel et outillage	Dégressif et linéaire	20 % et 5 ans
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Matériel roulant	Linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Aide gouvernementale reportée

L'aide gouvernementale relative aux immobilisations corporelles est comptabilisée à titre d'aide gouvernementale reportée puis amortie de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent. L'aide gouvernementale relative aux charges est comptabilisée dans les produits.

3. DÉBITEURS

	2020	2019
Clients	6 574 $	13 587 $
Taxes à la consommation à recevoir	5 795	10 539
	12 369 $	24 126 $

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	6 385 $	3 459 $	2 926 $	3 657 $
Matériel et outillage	35 624	16 599	19 025	25 414
Matériel informatique	1 817	1 363	454	648
Matériel roulant	14 000	7 000	7 000	9 800
Améliorations locatives	1 165	816	349	582
	58 991 $	29 237 $	29 754 $	40 101 $

5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Plateforme web	- $	- $	- $	10 000 $

Au cours de l'exercice, la prise de commande s'effectuait via Facebook puisque le site web n'est plus utilisé pour passer des commandes. Par conséquent, la valeur nette du site web est radiée.

6. MARGE DE CRÉDIT

La coopérative possède une marge de crédit de 20 000 $, au taux d'intérêt annuel de 7,95%. Au 31 mars 2020, le solde est inutilisé.

7. CRÉDITEURS

	2020	2019
Fournisseurs et frais courus	5 764 $	19 926 $
Salaires et vacances à payer	1 346	7 957
	7 110 $	27 883 $

8. DETTE À LONG TERME

	2020	2019
Prêt à terme, au taux de 8%, remboursable par versements mensuels de 495 $, capital et intérêts, échéant en avril 2026	28 526 $	32 022 $
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	3 797	3 496
	24 729 $	28 526 $

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2021	3 797 $
2022	4 107
2023	4 448
2024	4 815
2025	5 219
Autres	6 140
	28 526 $

9. AIDE GOUVERNEMENTALE ET DONS REPORTÉS

	2020	2019
Subvention relative aux immobilisations CDEC	2 579 $	13 274 $
Subvention relative aux immobilisations FIRM	1 997	2 643
Dons d'immobilisations	2 696	3 371
Subvention relative aux immobilisations Arrondissement Montréal-Nord	17 892	25 048
Subvention Québec en forme	4 196	5 244
	29 360 $	49 580 $

10. PARTS SOCIALES

Autorisées en nombre illimité, rachetables au montant émis à la demande du membre.

	2020	2019
Émis :		
671 parts de qualification (588 en 2019)	6 246 $	5 628 $

Au cours de l'exercice, la coopérative a émis 83 parts sociales (128 parts sociales en 2019) pour un montant total de 618 $ (1 410 $ en 2019).

11. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par la coopérative en vertu d'un bail totalise 19 289 $ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2021	8 037 $
2022	11 252 $

12. OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES

Au cours de l'exercice, la coopérative a effectué la quasi-totalité de son chiffre d'affaires avec ses membres.

13. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Après le 31 mars 2020, Paroles d'ExcluEs a souscrit à 300 parts de qualification totalisant un montant de 30 000 $.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

La coopérative, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la coopérative éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La coopérative est exposée à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la coopérative à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la coopérative est principalement lié aux comptes clients.

La coopérative consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La coopérative n'exige généralement pas de caution.

Pour les autres créances, la coopérative évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La coopérative est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la coopérative à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

Variation des risques

L'exposition de la coopérative aux risques n'a pas changé depuis l'exercice précédent.

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE DE MONTRÉAL-NORD, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020
(non audité)

ANNEXE A

AIDE GOUVERNEMENTALE

	2020	2019
Subvention FIRM	30 000 $	109 662 $
Subvention Montréal-Nord - contrat Marchés du Nord	72 000	70 000
Subvention Québec en forme	-	4 175
Subvention Emplois d'été Canada	6 331	5 037
Subvention Emploi-Québec	4 123	8 568
Subvention Fonds étudiant	4 114	-
Subvention du ministère de l'emploi et de la solidarité sociale	1 670	-
Amortissement de l'aide gouvernementale reportée	20 220	10 221
	138 458 $	207 663 $